

SYLV'ACCTES

DES FORÊTS POUR DEMAIN



COMMENT CHARTREUSE ACCOMPAGNE SYLV'ACCTES

Chartreuse Diffusion collabore en tant que mécène, à l'Association Sylv'ACCTES depuis 2019.
Tour d'horizon.

CHARTREUSE®

Sylv'ACCTES

PRÉSERVER LE PATRIMOINE FORESTIER AU COEUR DES TERRITOIRES

L'Association Sylv'ACCTES a été créée depuis 2016, pour accompagner et financer des actions forestières vertueuses, qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Depuis février 2018, elle est reconnue "organisme d'intérêt général" par le Ministère des Finances (rescrit fiscal).

POURQUOI GÉRER LES FORÊTS ?



Avoir un **impact** concret sur le territoire



Améliorer la capacité d'accueil de la **biodiversité**



Renforcer la **qualité des paysages** et l'identité du territoire



Conforter la **filière bois locale** et maintenir une **activité économique** en milieu rural

LES OBJECTIFS DE SYLV'ACCTES

Elle a pour objet de contribuer, de promouvoir, de coordonner, de développer et de financer des actions visant à :

- Favoriser **l'effet d'atténuation** du **changement climatique** de la sylviculture,
- Préserver durablement les **ressources** et **services écosystémiques forestiers**,
- Protéger et à valoriser le **rôle de la gestion forestière durable** dans l'activité socio-économique des territoires.

LES ACTIONS DE SYLV'ACCTES

- Elle contribue à la **création d'itinéraires sylvicoles** favorisant « l'effet carbone » des forêts et les services écosystémiques associés à la gestion forestière durable (eau, biodiversité, paysages, etc.)
- Elle **mobilise des financements d'acteurs régionaux publics et privés** souhaitant améliorer leur empreinte environnementale et climatique par le soutien financier à ces itinéraires
- Elle **défend le rôle de la gestion forestière durable** dans la vie socio-économique des territoires et pour la préservation des services écosystémiques forestiers.

Les garanties Sylv'ACCTES

La concertation locale

Les travaux sylvicoles accompagnés par Sylv'ACCTES sont tous issus d'un **processus de concertation** préalable **co-construit à l'échelle du territoire partenaire**. Cette échelle permet aux **acteurs des territoires en interaction** directe ou indirecte **avec la forêt**, de **participer directement à l'élaboration du cadre de financement** de Sylv'ACCTES pour le massif. Ce mode de fonctionnement garantit la **cohérence avec les attentes locales**, la **transparence de la démarche** et **l'appropriation de la méthode** proposée par Sylv'ACCTES.

La mesure des impacts

Pour garantir la poursuite de l'intérêt général à travers les actions financées, Sylv'ACCTES a développé **trois indicateurs d'impacts spécifiques**, dont les résultats doivent être **neutres ou positifs** pour être compatibles avec Sylv'ACCTES :

- Le **Bénéfice d'atténuation potentiel (BAP)** porte sur le climat et vise à rendre compte de l'impact d'un mode de gestion sur les volets adaptation et atténuation.
- Le **Bénéfice biodiversité potentiel (BBP)** porte sur la biodiversité et s'attache à analyser le maintien et/ou l'amélioration des conditions d'accueil de la biodiversité par l'écosystème forestier.
- Le **Bénéfice socio économique potentiel (BCP)** est subdivisé en deux indicateurs, l'un portant sur l'économie de la filière et l'autre sur les services socio-environnementaux (risques naturels, accueil du public, protection des paysages et de la ressource en eau).

Le comité scientifique et technique

Dans son **processus de validation du cadre de financement de chaque massif**, Sylv'ACCTES s'appuie sur son comité scientifique et technique. **Décliné dans chaque région administrative** où Sylv'ACCTES est présente, il a deux rôles : s'assurer que les modes de gestion qui émergent du territoire sont **compatibles avec les textes applicables en forêt** (code forestier, SRGS, Natura 2000...) et s'assurer que les indicateurs d'impacts ont été complétés de **manière objective**.

Les engagements et le plan de contrôle

Chaque bénéficiaire de fonds Sylv'ACCTES s'engage à tenir la modalité de gestion sylvicole dans sa globalité. Sa forêt est par ailleurs **obligatoirement engagée dans un programme de certification forestière** (PEFC ou FSC) et dispose d'un **document de gestion** tel que défini par l'article L122-3 du Code Forestier. A ce titre, les demandes d'aides font l'objet de **contrôle d'éligibilité puis de contrôle de terrain déployé sur 10 ans** à chaque financement accordé.



Sylv'ACCTES

LES GRANDES CATÉGORIES DE TRAVAUX EN FORÊT

La forêt représente aujourd'hui 31% du territoire national avec 16,8 millions d'hectares. Cette surface est en progression constante depuis le milieu du XIXe siècle. La forêt a en elle-même la capacité d'assurer son propre renouvellement et son adaptation progressive à de nouvelles conditions climatiques. Mais il lui faut du temps et des petits coups de pouce peuvent être nécessaires, vue notamment la rapidité de la transition climatique.

LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE DES PEUPLEMENTS FORESTIERS

La **régénération naturelle** est l'aptitude d'une forêt à **se renouveler par elle-même** grâce à la **germination des graines** produites par les arbres du peuplement.

Des opérations peuvent **accompagner les dynamiques naturelles** de régénération des peuplements forestiers. Elles ont pour but de créer des **conditions favorables à la germination des graines au sol**, ainsi qu'à la **croissance des jeunes arbres** de différentes essences.

Dans certaines conditions, ces opérations peuvent consister à **compléter ou diversifier** ces processus naturels par la **plantation d'arbres adaptés**.

Les travaux de régénération des peuplements forestiers incluent notamment le travail du sol pour stimuler la régénération naturelle, les travaux de protection des plants contre certains animaux, ...

L'AMÉLIORATION DES PEUPLEMENTS FORESTIERS

Les **arbres d'avenir** sont des arbres **sélectionnés pour leur qualité et leur vigueur**, sur lesquels les forestiers concentrent les travaux d'amélioration.

Ces opérations visent principalement à **identifier et travailler au profit des arbres d'avenir** du peuplement forestier pour aboutir à une composition, une typologie et/ou une configuration sylvicole prédéfinie.

Ces opérations incluent par exemple les travaux de désignation des tiges d'avenir et d'arbres à enjeux socio-environnementaux,



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://sylvacctes.org/la-foret-sylvacctes/>

Carbone, plantation : la position Sylv'ACCTES



Pourquoi Sylv'ACCTES ne vend pas d'arbres à planter ?

Le contexte forestier français **ne nécessite pas de créer de nouvelles forêts** ;

Une forêt a **sa propre capacité de régénération et d'adaptation** aux contextes pédoclimatiques ;

Le reboisement est souvent la résultante de **pratiques d'exploitation forestière impactantes pour les sols** et participe à **l'artificialisation des milieux** ;

Dans un **contexte de changement climatique**, une approche de la forêt reposant exclusivement sur la plantation d'arbres présente un **ratio réussite/risque d'échec fragile et très lourd financièrement**.

Le positionnement de Sylv'ACCTES

Prévenir plutôt que guérir : RESTAURER, ACCOMPAGNER, ENRICHIR



Pourquoi Sylv'ACCTES ne vend pas de carbone ?

Les **transactions « carbone » relèvent du droit commercial**, cadre dans lequel Sylv'ACCTES **n'a pas vocation à s'inscrire** ;

La vente de carbone induit forcément la recherche d'une additionnalité qui, à l'échelle du temps forestier, devient très **aléatoire voire indémontrable** face aux aléas des effets du changement climatique ;

Les dernières préconisations du **GIEC** (SPM.C.2.3, 2022) insistent sur le fait d'**adapter** d'abord les forêts pour **garantir leur capacité d'atténuation sur le long terme**.

Le positionnement de Sylv'ACCTES

Accompagner des trajectoires de gestion des forêts à long terme qui doivent permettre de stabiliser et/ou pérenniser le puits de carbone local dans un contexte de changement climatique.

Retrouvez des articles plus détaillés sur notre site :

<https://www.sylvacctes.org/2021/02/01/sylvacctes-et-la-plantation-darbres/>

Sylv'ACCTES

L'IMPLICATION DE CHARTREUSE DIFFUSION



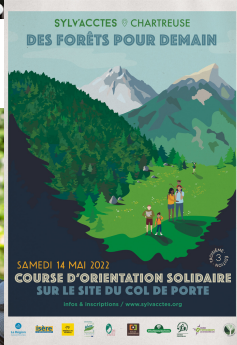
Soutien aux missions sylvicoles de l'Association. Le Groupe Chartreuse Diffusion a engagé sa participation financière au titre des travaux sylvicoles réalisés et accompagnés par l'Association dans le massif forestier de Chartreuse.



Participation à la Course d'orientation solidaire Sylv'ACCTES.

Cette expérience unique et mémorable fait découvrir la forêt du territoire et les enjeux de la préservation du patrimoine forestier français.

Chartreuse Diffusion a co-organisé l'évènement en 2019 et inscrit plusieurs équipes à l'édition 2022.



Implication dans le Cercle des Entreprises pour la Forêt,

un réseau fondé sur le partage d'expériences, de compétences et d'entraide. Chartreuse Diffusion participe à la vie de l'Association (son développement, son organisation, ses projets de déploiement et structuration...), au travers de plusieurs réunions annuelles (AG, visites forêts vitrine...).



Réalisation d'une forêt-vitrine.

Le partenariat entre l'Association et le groupe Chartreuse Diffusion a permis d'initier des actions communes autour de l'écosystème forestier. Ainsi, le sentier d'Aiguenoire terminé en 2022, s'inscrit dans une volonté de sensibiliser et de montrer que l'Homme a toute sa place en forêt, dès lors que ses actions sont respectueuses des équilibres propres à cet écosystème si particulier. C'est une forêt-vitrine précieuse pour l'Association.



Sylv'ACCTES

PERSPECTIVES 2023

Les travaux forestiers :

- En 2023, nous prévoyons la réalisation de 1 500 à 1 800 ha de travaux forestiers avec un coût moyen compris entre 400 à 800€/ha.
- D'ici 2026, nous prévoyons 41 massifs partenaires pour environ 3000 ha de travaux forestiers annuels soit un budget annuel travaux de 2,4M€ à fin 2026.



VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER ?

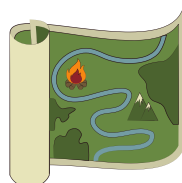
COS SYLV'ACCTES

Participez en équipe (s) à la prochaine Course d'orientation solidaire

Vous avez envie de mieux comprendre la forêt de votre territoire ? Engagez une ou des équipes de votre entreprise et venez courir, apprendre et vous amuser lors de la Course Sylv'ACCTES. Emmenez vos enfants, une course est prévue rien que pour eux. On court et on apprend plein de choses sur la forêt !

3e édition de la Course d'orientation solidaire Sylv'ACCTES le 13 mai 2023 à Prapoutel-Les 7-Laux (38)

Pour en savoir plus, suivez l'actualité Sylv'ACCTES : site internet et réseaux sociaux.



J'AIME MA FORÊT

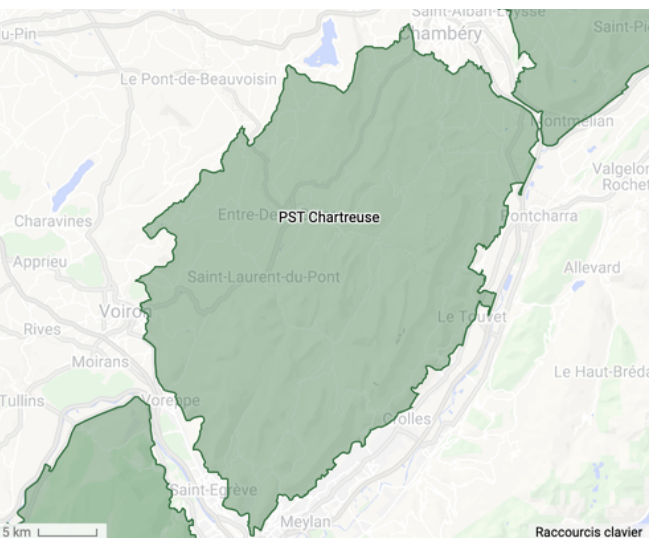
Relayez et participez à la levée de fonds citoyenne "J'aime ma forêt"

Vous avez envie de vous impliquer en dehors de votre entreprise ? « J'aime ma forêt » est un fonds solidaire permettant à tout un chacun de contribuer librement à l'action de SYLV'ACCTES en choisissant "son" territoire.

<https://www.sylvacctes.org/citoyen/>



Massif de Chartreuse



Itinéraire n°1 : Améliorer les peuplements irréguliers mixtes à majorité résineuse (étage montagnard ou subalpin)

Ces peuplements uniformes, constitués d'épicéas et de sapins d'une même classe d'âge, sont particulièrement vulnérables au changement climatique et aux attaques parasitaires (scolytes). Notre action vise à les renouveler progressivement en favorisant la régénération naturelle par des coupes ponctuelles et ciblées dans le temps. Ces coupes doivent également permettre de diversifier les essences en favorisant les plus résistantes au changement climatique. L'action progressive a pour objectif de préserver les paysages et favoriser la biodiversité. Le maintien d'un couvert forestier permanent permet de limiter les risques spécifiques à la montagne (éboulement, avalanche...) et est favorable au cycle de l'eau.

Itinéraire n°2 : Irrégularisation et diversification des peuplements mixtes de moyenne altitude (montagnard à collinéen)

Ces forêts difficilement accessibles à cause des fortes pentes sont de plus en plus à l'abandon. Pourtant elles produisent des bois de grande qualité pour la filière locale, jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau et dans la prévention des risques spécifiques à la montagne. L'objectif sur ces peuplements est de conduire des actions sylvicoles ciblées pour en assurer le renouvellement, favoriser un mélange d'essences équilibré (feuillus /résineux) afin de les rendre plus résistants au changement climatique et de favoriser la biodiversité.

Itinéraire n°3 : Irrégularisation et amélioration des peuplements à majorité feuillus

Ces forêts de feuillus sont aujourd'hui délaissées ou exclusivement exploitées pour produire du bois énergie. L'absence de gestion génère des risques d'incendie importants alors que ces peuplements ont une fonction paysagère forte et protègent les zones urbanisées en contrebas des risques spécifiques à la montagne. L'action de Sylv'ACCTES vise à identifier les arbres qui pourront donner à terme des bois d'œuvre de qualité tout en agissant pour favoriser l'existence de plusieurs étages de végétation favorables à la biodiversité.

Objectif forestier (sur 3 ans) : 200 ha

Travaux forestiers réalisés

102 ha



Montant d'aide Sylv'ACCTES visée (sur 3 ans) : 80 000 €

Montant d'aide Sylv'ACCTES accordée

42 457 €



Le territoire partenaire



Le partenariat Chartreuse - Sylv'ACCTES

Axe de travail : les travaux sylvicoles

Sylv'ACCTES a accompagné en 2022, plus de 1 300 hectares de travaux forestiers vertueux. Malgré les conditions climatiques exceptionnelles (déficit hydrique depuis février 2022), l'ensemble des travaux forestiers a pu être reconduit dans des conditions satisfaisantes. Ces résultats confirment la pertinence de l'approche Sylv'ACCTES : intervenir en forêt de manière mesurée mais régulière. La hausse des travaux s'explique aussi par une présence plus forte de Sylv'ACCTES sur le terrain et davantage de rencontres avec les gestionnaires forestiers.

A noter la forte progression des travaux sylvicoles due principalement à une présence accrue sur le terrain auprès des gestionnaires forestiers.

L'intensité du financement à l'hectare a été moins forte du fait que l'on est sur l'accompagnement des dynamiques naturelles. Dans une période d'incertitude climatique, une sylviculture progressive s'appuyant sur les dynamiques spontanées de l'écosystème apparaît donc plus prudente et plus adaptée. Sur les travaux accompagnés, le soutien de Chartreuse Diffusion est donc significatif.

Retrouvez tous les détails des travaux et impacts par massif, sur notre site sylvacctes.org

MERCI !

**NOUS CONTACTER,
NOUS SUIVRE**

TEL : 04.72.76.13.23

MAIL : contact@sylvacctes.org

SITE : <https://sylvacctes.org/>

